



R. ARIIHAU TUHEIAVA

Sénateur

POLYNÉSIE FRANÇAISE

MEMBRE DE LA COMMISSION DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA
DÉFENSE ET DES FORCES ARMÉES

VICE-PRÉSIDENT DE LA
DÉLÉGATION SÉNATORIALE À
L'OUTRE-MER

VICE-PRÉSIDENT DU GROUPE
D'ÉTUDES « LITTORAL ET MER »

CONSEILLER MUNICIPAL DE ARUE
(TAHITI)

Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06

Tél : 01 42 34 28 11
Fax : 01 42 34 41 66

BP 14 165
98701 ARUE
Polynésie française

Tél : (+ 689) 31 77 31
Fax : (+ 689) 41 34 95

Mail : r.tuheiava@senat.fr

<http://www.senateur.tuheiava.org>

COMMUNIQUE DE PRESSE

En prévision de l'examen du projet de loi « régulation économique Outremer » devant l'Assemblée Nationale, deux projets d'amendements relatifs à la Polynésie française ont été transmis par mes soins au groupe Socialiste, républicain et citoyen (SRC), pour être défendus en séance publique.

*Ces deux amendements portaient d'une part, sur le **plafonnement des tarifs bancaires en Polynésie française**, relevant de la compétence de l'Etat, et d'autre part, sur le dispositif de coopération technique entre l'Autorité de la Concurrence Nationale et celle prévue sur le Fenua.*

L'ensemble de la population polynésienne se réjouira de l'adoption du premier amendement devant l'Assemblée Nationale le 10 octobre 2012 grâce à la majorité socialiste.

En concertation étroite avec le Ministère des Outremer, mon amendement adopté au Sénat relatif à l'extension, en Polynésie française, du dispositif d' « assistance mutuelle internationale » (AAMI) en matière économique et douanière entre la France et nos pays exportateurs a été supprimé dans la loi « régulation économique Outremer ».

En effet, s'agissant d'accords mixtes intervenant à la fois dans le champ de compétences de la Polynésie française et de l'Etat, cette extension posait un problème de constitutionnalité : il a été convenu de renégocier chaque accord international d'AAMI avec le pays étranger concerné, aux fins d'établissement de nouvelles conventions susceptibles de concerner la Polynésie française, en association avec les institutions politiques locales.

Arue, le 11 octobre 2012

R. Ariihau TUHEIAVA
Sénateur de la Polynésie française